
Référentiel de compétences IBODE

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Compétences

Bloc 1 – Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

1. – Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

- Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention
- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée
- Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins

2. – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques :

- Évaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention
- Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention



- Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.
- Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique.
- Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle
- Organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité

Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

3. – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne

- Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
- Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
- Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
- Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
- Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
- Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
- Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
- Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
- Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable.
- Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère



- Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

4. – Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

- Identifier et répartir les différents rôles (1) et missions de l’infirmier de bloc opératoire
 - Prévoir l’organisation de son travail en fonction du rôle exercé
 - Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d’intervention au sein d’une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels
 - Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires intervenants internes ou externes
 - Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire
 - Développer le travail en coopération entre les différents acteurs
 - Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation
 - Prioriser les actions en fonction des situations et des urgences
 - Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques
 - Analyser l’opérationnalité, la fiabilité et la qualité d’un dispositif médical ou d’un équipement

5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

- Identifier les risques liés à l’environnement, aux processus interventionnels et aux personnes
 - Identifier les risques professionnels liés à l’activité
 - Identifier toute non-conformité,
 - Analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques
 - Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes
 - Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives
 - Evaluer l’impact des mesures correctives
 - Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques
 - Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives



- Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires

6. – Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

- Apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation
- Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène
- Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène
- Analyser les causes des écarts constatés
- Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives
- S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie

Bloc 4 – Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

7. – Former et informer les professionnels et les apprenants

- Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure
- Evaluer le niveau initial de connaissance et compétence de l'apprenant
- Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
- Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs
- Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité

Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

- Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire
- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales
- Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires



- Identifier une problématique et formuler un questionnaire
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre
- Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle
- Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication

9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique
- Argumenter ses choix de pratiques professionnelles
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

